



Public Service Alliance of Canada
Alliance de la Fonction publique du Canada

Value-added benefits of PSAC membership:

1. **PSAC Free \$10,000 basic life insurance**
2. **PSAC Enhanced Coverage optional life insurance**
3. **PSAC Critical Illness Insurance plan**



1. PSAC Free \$10,000 basic life insurance

With the PSAC Free \$10,000 basic life insurance program, Public Service Alliance of Canada members can qualify to receive \$10,000 of group life insurance coverage and \$10,000 of accidental death and dismemberment (AD&D) coverage absolutely free.

PSAC members are eligible to receive this free insurance coverage provided they are members in good standing with the Alliance and actively at work. It's a great way for members to provide extra insurance protection for their families at a price that can't be beat.

To qualify for this complimentary insurance coverage, a member must complete, sign and return the PSAC Free \$10,000 enrolment card to Coughlin & Associates Ltd. There are no medical exams or obligations of any kind required. However, the card must be completed and signed before the coverage can take effect.

If you know a fellow PSAC member who has not taken advantage of this opportunity to enrol in this unique life insurance plan, be sure to inform him or her of this important value-added benefit from PSAC.

2. PSAC Enhanced Coverage optional life insurance

The Public Service Alliance of Canada wants to ensure that its members have taken the steps necessary to protect their long-term financial security. As part of this commitment, the PSAC Insurance Trust offers PSAC Enhanced Coverage optional life insurance.

With PSAC Enhanced Coverage, PSAC members and their spouses can each purchase up to \$250,000 of additional group term life insurance at a cost far lower than you might expect. Plus, they will also be insured with up to \$250,000 of accidental death and dismemberment (AD&D) coverage for free. With AD&D, if the insured person dies as a result of an accident, the benefit paid to the beneficiary will double — to a maximum of \$500,000.

To qualify for coverage, the PSAC member just has to complete the application form and return it to Coughlin & Associates Ltd. Premiums can be payroll deducted or

withdrawn from the member's bank account through Coughlin's convenient pre-authorized payment program.

PSAC Enhanced Coverage has been developed especially for the membership of the Public Service Alliance of Canada.

3. PSAC Critical Illness Insurance plan

Sometimes, surviving a critical illness can have serious financial implications for you or your family. Things like the costs of today's new — and more expensive — medications, long-term care charges, or other expenses associated with the serious lifestyle adjustments that may follow a major illness like cancer, stroke or heart attack may not be fully covered by the government health care plan.

To help, PSAC offers PSAC Critical Illness Insurance, a new form of insurance that pays a lump sum of up to \$150,000 directly to PSAC members or their spouses on the confirmed physician's diagnosis and survival after 30 days of one of 17 different medical conditions. These conditions include:

- heart attack
- cancer
- stroke
- coronary artery by-pass surgery
- blindness
- paralysis
- multiple sclerosis
- Alzheimer's disease
- amyotrophic lateral sclerosis
- coma
- deafness
- Parkinson's disease
- severe burns
- aorta surgery
- occupational HIV infection
- benign brain tumour
- major organ failure

About Coughlin & Associates Ltd.

For more than three decades, Coughlin & Associates Ltd. has provided plan administration services for the PSAC group life insurance plans and, more recently, the PSAC Critical Illness Insurance plan.

For more information regarding these plans, please visit www.coughlin.ca/psac-afpc or contact the Coughlin & Associates Ltd. office at:

466 Tremblay Road | Ottawa, ON K1G 3R1

Telephone: 1-613-237-6792

Toll-free: 1-800-216-1107



Alliance de la Fonction publique du Canada
Public Service Alliance of Canada

avantages à Valeur ajoutée offerts aux membres de l'AFPC :

1. Assurance-vie de base de l'AFPC – 10 000 \$ Gratuit
2. Protection enrichie de l'AFPC – assurance-vie facultative
3. Assurance contre les maladies graves de l'AFPC



1. Assurance-vie de base de l'AFPC – 10 000 \$ Gratuit

Les membres de l'Alliance de la Fonction publique du Canada sont éligibles pour la couverture de base d'assurance-vie de 10 000 \$ et d'assurance décès et mutilation par accident (DMPA) de 10 000 \$, absolument gratuites.

Les membres de l'AFPC sont éligibles pour cette couverture gratuite à la condition qu'ils soient membres en règle de l'Alliance et activement au travail. C'est une excellente façon pour les membres d'obtenir une protection supplémentaire pour leurs familles à un prix imbattable.

Pour se qualifier à cette couverture gratuite, le membre doit compléter, signer et retourner la carte réponse 10 000 \$ gratuit à Coughlin & associés Ltée. Vous n'avez pas à subir d'examen médical et il n'y a aucune obligation de votre part. Toutefois, la carte doit être complétée et signée avant que la couverture puisse entrer en vigueur.

Si vous ou l'un de vos collègues de l'AFPC n'avez pas profité de l'occasion de souscrire à ce régime d'assurance-vie unique, assurez-vous de l'informer de cet avantage à valeur ajoutée offert aux membres de l'AFPC.

2. Protection enrichie de l'AFPC – assurance-vie facultative

L'Alliance de la Fonction publique du Canada tient à s'assurer que ses membres disposent des outils nécessaires pour protéger leur sécurité financière à long terme. Par conséquent, La Fiducie d'assurance de l'AFPC offre la Protection enrichie de l'AFPC assurance-vie facultative.

Grâce à la Protection enrichie de l'AFPC, les membres de l'Alliance et leurs conjoints et conjointes peuvent tous les deux acquérir jusqu'à 250 000 \$ additionnels d'assurance-vie temporaire à un coût bien inférieur à ce qu'ils sont en droit de s'attendre. De plus, ils bénéficient d'une couverture d'assurance décès et mutilation accidentels (DMPA) de 250 000 \$. Avec l'assurance DMPA, si l'assuré décède à la suite d'un accident, la prestation versée au bénéficiaire doublera – jusqu'à concurrence d'un maximum de 500 000 \$.

Pour se qualifier, le membre de l'AFPC n'a qu'à compléter le formulaire d'adhésion et à le retourner à Coughlin & associés Ltée. Les primes peuvent être prélevées directement de la paie ou dans le compte bancaire du membre grâce aux services commode de prélèvement préautorisé de Coughlin.

La Protection enrichie de l'AFPC a été conçue spécialement pour les membres de l'Alliance de la Fonction publique du Canada.

3. Assurance contre les maladies graves de l'AFPC

Il arrive parfois que survivre à une maladie grave ait des répercussions sérieuses sur votre situation financière et celle de votre famille. Des coûts comme ceux des nouveaux – et très onéreux – médicaments, des soins prolongés et des autres dépenses associées aux ajustements nécessaires à votre style de vie suite à une maladie grave comme un cancer, un accident cardiovasculaire ou une crise cardiaque, peuvent ne pas être couverts par les régimes de soins de santé des gouvernements.

Pour vous aider, l'AFPC offre l'Assurance contre les maladies graves de l'AFPC, un nouveau type d'assurance qui verse un montant forfaitaire pouvant aller jusqu'à 150 000 \$ directement aux membres de l'AFPC ou à leurs conjoints(es) sur confirmation du médecin d'un diagnostic et de survie de plus de 30 jours de l'une des 17 maladies graves assurées. Ces maladies incluent :

- crise cardiaque
- cancer
- accident cérébrovasculaire
- pontage coronarien
- cécité; paralysie
- sclérose en plaques
- maladie d'Alzheimer
- sclérose latérale amyotrophique
- coma
- surdité
- maladie de Parkinson
- brûlures graves
- chirurgie aortique
- infection professionnelle au VIH
- tumeur cérébrale bénigne
- défaillance d'un organe vital

Au sujet de Coughlin & associés Ltée

Depuis plus de trois décennies, Coughlin & associés Ltée offre des services d'administration des régimes collectifs d'assurance de l'AFPC et, plus récemment, du régime d'assurance contre les maladies graves de l'AFPC.

Pour plus d'informations au sujet de ces plans, veuillez visiter www.coughlin.ca/psac-afpc ou communiquer avec le bureau de Coughlin & associés Ltée à :

466, chemin Tremblay | Ottawa, ON K1G 3R1

Téléphone : 1-613-237-6792

Sans frais : 1-800-216-1107